

**Commune de CANY-BARVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du lundi 15 mars 2010**  
**COMPTE-RENDU DE PRESSE**

L'an deux mil dix, le 15 mars, à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, Maire.

***Etaient présents :***

Mr Jean-Pierre THEVENOT Maire – MM Sylvain MAILLARD – Rémi GOUDSMETT – Jean-Charles FONTAINE – Christel CARPENTIER et Michel BAUDRY – Adjoints au Maire  
MM Marie-Ange FLEURY-LEGENBRE - Michel LEVIEUX – Noël DECURE – Pierre-Yves JEGAT – Nicolas MOLETTE - Pascal LARGILLET – Benoît MARCHIS – Marlyse DOULET – Jean-Yves STEPHAN et Odile MARCHAND – conseillers municipaux.

***Absents excusés ayant donné pouvoir :***

Mr Alain PELLEZ (pouvoir à Mr Pierre-Yves JEGAT)  
Mr Emmanuel COTTIN (pouvoir à Mr Michel LEVIEUX)  
Mme Magali GERVAIS (pouvoir à Mme Odile MARCHAND)  
Mme Valérie BAILLET (pouvoir à Mr Jean-Yves STEPHAN)

***Absents excusés :*** Mmes Martine AUGER et Cécile HERVIEUX, Mr Agostinho GONCALVES.

Date de convocation : 08 mars 2010

Monsieur le Maire constate le quorum, et ouvre la séance à 20h40.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame Christel CARPENTIER a été élue secrétaire de séance.

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 février 2010**

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATIONS :**

Monsieur le Maire accueille Madame DE ROSA, Trésorière municipale de la commune de Cany-Barville, la remercie de sa présence, et l'invite à présenter le compte de gestion de l'exercice écoulé.

**Compte de gestion 2009**

Madame DE ROSA, Trésorière municipale présente les résultats de clôture pour chacun des budgets : le budget principal et les budgets annexes du camping et des locaux Place Robert Gabel.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire invite Mr Rémi GOUDSMETT, doyen d'âge de l'assemblée, en l'absence de Mme Cécile HERVIEUX, à prendre la présidence de la séance pour la présentation du compte administratif de la commune. Mr le Maire quitte la salle.

**Compte administratif 2009**

Mr GOUDSMETT présente les résultats de la gestion 2009, qui sont identiques à ceux de Mme la Trésorière municipale.

Le conseil municipal est invité à délibérer et adopte, à l'unanimité, chacun des trois budgets : budget principal de la commune de Cany-Barville, le budget annexe du camping, et le budget annexe des locaux – Place Robert Gabel.

Monsieur le Maire est invité à rejoindre la séance. Il remercie Mme DE ROSA pour sa gestion rigoureuse et ses conseils.

### **Affectation du résultat de l'exercice 2009**

Les affectations du résultat des différents budgets sont présentés, et adoptés à l'unanimité.

### **Vote des taux d'imposition 2010**

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2010, ainsi que les principales caractéristiques de la réforme de la taxe professionnelle.

Il propose de maintenir de façon constante, les taux d'imposition sur l'année 2010 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, et de fixer le taux pour la compensation-relais de la cotisation foncière des entreprises au même niveau que la taxe professionnelle :

Libellés	Taux soumis au vote de l'assemblée
Taxe d'habitation	3.51
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7.90
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23.10
Compensation – relais pour 2010	4.04
TOTAL	

Adopté à l'unanimité.

### **Budget Primitif 2010**

- Budget principal de la commune de Cany-Barville

	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 300 000.00 €</b>	<b>1 300 000.00 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 626 104.00 €</b>	<b>3 626 104,00 €</b>	

- Budget annexe du Camping

	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>60 000.00€</b>	<b>60 000.00€</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>192 280.00€</b>	<b>192 280.00€</b>	

- Budget annexe « locaux commerciaux »

	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>96 104.22€</b>	<b>96 104.22€</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 800.00€</b>	<b>6 800.00€</b>	

**Autorisation de programme modificative : Rénovation de logements – 16, rue du Hôme**

Vu la nécessité de construire en 2010 un plan de financement et un dossier de demandes de subventions particulièrement élaboré pour cette opération, le conseil municipal accepte, à l'unanimité de modifier l'autorisation de programme ainsi qu'il suit :

Libellé	Montant global estimé	Réalisé N-1 / 2009	Crédits de paiement N / 2010	N +2 et au-delà
<b>DEPENSES</b>	<b>220.000€</b>			
2313 constructions -		3.588€	10.000€	206.412€
<b>RECETTES</b>	<b>220.000€</b>			
1311-Etat / Palulos				20.000€
1313-Subv.Département				40.000€
1641- emprunt				94.000€
Autofinancement de la commune		3.588€	10.000€	52.412€

**Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école maternelle « les Lutins »**

Dans le cadre d'un projet concernant le développement durable et l'initiation à la démarche scientifique, deux professeurs de l'école maternelle « les Lutins » souhaitent travailler autour du thème de l'eau. Afin de compléter l'exploitation pédagogique de ce projet, il est envisagé d'effectuer une sortie à la maison de l'eau à Thuit-Signol dans l'Eure à la fin du mois de mars.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école maternelle « les Lutins », d'un montant forfaitaire de 385€.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010 – article 6574.

**Questions diverses**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée qu'un logement T3, situé Place Robert Gabel, sera vacant au 1<sup>er</sup> avril 2010. Les candidatures sont à déposer au secrétariat de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 23h40.

Fait à Cany-Barville, le 16 mars 2010.

Le Maire,



Jean-Pierre THEVENOT.